

## REGLEMENT DE L'OPERATION

### « RGT 33 101 – 3 000 EUROS A GAGNER AU TOTAL »

#### ARTICLE 1- Organisation

BLANCHEPORTE Civad S.A.S., 22 rue de la Blanche Porte 59200 Tourcoing, organise en France du 27 décembre 2021 au 28 février 2023, un jeu gratuit et sans obligation d'achat appelé "RGT 33 101 – 3 000 euros à gagner au total », dont le règlement est déposé chez Maître Sébastien Gobert, Huissier de Justice à Roubaix, associé de la SELARL GOBERT, PLASSY-SZYPULA et associés..

#### ARTICLE 2 – Dotation

Blancheporte met en jeu :

- 3 chèques bancaires de 1 000 euros chacun

#### ARTICLE 3 – Participation

Cette opération est ouverte à toute personne majeure domiciliée en France, à l'exception des membres du personnel de Blancheporte et de leur famille.

Pour participer par courrier, il suffit de remplir son bon de participation et de renvoyer celui-ci dûment complété à Blancheporte.

Pour participer par téléphone ou par internet en commandant : la participation est automatiquement enregistrée au moment de la commande. Pour participer sans commander, il faut envoyer la participation par email à l'adresse suivante : [jeux-concours@blancheporte.fr](mailto:jeux-concours@blancheporte.fr)

Ce jeu est susceptible d'être relayé sous d'autres formes, sur le site blancheporte.fr, sa page Facebook ou sur les autres réseaux sociaux sur lesquels Blancheporte est présente.

#### ARTICLE 4 - Détermination des gagnants

Pour gagner, il faut que les bons de participation soient désignés gagnants par Maître Gobert au tirage au sort qui aura lieu après la clôture du jeu.

Aucune information ne sera donnée oralement.

Les gagnants seront avertis par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 2 mois qui suivent la clôture du jeu.

Les lots seront envoyés par courrier postal en recommandé avec accusé de réception.

Les gagnants autorisent toute vérification concernant leur identité, leur âge et domiciliation. Toutes indications fausses entraînent automatiquement l'annulation de la participation.

Les gagnants autorisent par avance Blancheporte à utiliser leurs nom, adresse et, sauf avis contraire, la reproduction de leur photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle du seul fait de l'acceptation de leur prix. Cette utilisation par Blancheporte ne donne lieu à aucune contrepartie.

Les nom des gagnants seront partagés sur le site [blancheporte.fr](http://blancheporte.fr) dans la Rubrique Jeux-concours Résultats.

#### ARTICLE5 – Réserves

Blancheporte se réserve le droit d'écourter, de proroger, ou de modifier le présent jeu si les circonstances l'exigeaient. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Blancheporte décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs du jeu, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique.

Blancheporte se réserve le droit de reporter la remise de leur lot aux gagnants en cas de retard de paiement ou de contentieux.

#### ARTICLE 6 - Règlement

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement ainsi que des modalités de participation.

Ce règlement est déposé chez Maître Gobert, Maître Gobert, associé de la SELARL Gobert, Plassy-Szypula, 26 av Gustave Delory, 59100 Roubaix .

Il est disponible gratuitement sur le site [blancheporte.fr](http://blancheporte.fr) Rubrique Jeux Concours et Résultats pendant toute la durée du Jeu.

#### ARTICLE 7 – Données à caractère personnel

Les informations demandées par Blancheporte sont nécessaires pour permettre la prise en compte de la participation, la détermination du/des gagnants, l'attribution ou l'acheminement des lots. Pour ces finalités, elles peuvent être transmises à nos partenaires.

En participant, vous acceptez de recevoir nos offres commerciales par voie postale, sauf information contraire de votre part. Et, si vous nous donnez votre accord, nous vous adresserons également nos offres ou les offres de nos partenaires par courrier électronique.

Vous avez le droit de modifier les accords donnés pour recevoir des offres de notre part et/ou de la part de nos partenaires, de rectifier ou de demander la rectification des données vous concernant et de vous opposer à leur traitement à des fins commerciales.

Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à [dpo@blancheporte.fr](mailto:dpo@blancheporte.fr) ou en écrivant à Blancheporte – Service clientèle – 59971 Tourcoing cedex.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [blancheporte.fr](http://blancheporte.fr), rubrique Données personnelles et Cookies

## Article 8 – Droit applicable

Le présent règlement est soumis au droit français. Toute contestation ou réclamation litigieuse relative à ce Jeu devra être formulée par écrit. Tout différend né à l'occasion de ce jeu fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut d'accord dans les 2 mois, le litige sera soumis aux juridictions compétentes.